

Pourquoi faire soi-même ses cosmétiques ?



Maitriser la composition du produit



De ne pas y trouver d'ingrédients toxiques dangereux pour la santé



Pas si compliqué que ça à fabriquer



Moins coûteux dans certains cas



Activité originale et créative à partager avec ses proches



« C'est moi qui l'ai fait ! »

Les règles de bases



Désinfectez/stérilisez votre matériel, ustensiles et contenants avant utilisation (alcool ou faites bouillir 10 mn).



Lavez-vous les mains avant de commencer et portez des gants.



Utilisez des contenants hermétiques, et de préférence, opaques et en verre. Etiquetez et datez vos produits.



Ajoutez des conservateurs à vos préparations cosmétiques contenants de l'eau ou des hydrolats en respectant les doses recommandées (ex: vitamine E, huile essentielle de romarin, extrait de pépins de pamplemousse).



Conserver vos préparations sensibles au frais permet une meilleure conservation dans le temps.



Les Must Have



Gel d'aloë vera : hydratant, régénérant, apaisant, cicatrisant, antiseptique.

→ Multi fonction



Les eaux florales : toutes les eaux florales offrent un nettoyage doux et respectueux de la peau, anticalcaire et apaisant.

Chacun possède en plus des actifs spécifiques particulièrement adaptés aux différents types et problèmes de peau.



Les huiles végétales : nourrissantes grâce à leurs acides gras qui pénètrent dans la peau et réparent en profondeur l'épiderme.

Ne bouchent pas les pores contrairement aux gels et silicones des crèmes industrielles.



Cire d'abeille : émolliente, hydratante, protectrice.

La cire se fait fondre au bain marie.

Bien respecter le dosage, porter des lunettes de protection pour la faire fondre, susceptible de boucher les pores.



Miel : hydratant, adoucissant et cicatrisant.

Ne pas donner aux enfants de moins de un an.

Contact : Pôle déchets

05 62 56 78 23

prevention65-dechets@ha-py.fr